




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : 25/05/11
Date de réception :
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.515**

Séance publique du

23 mai 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

**OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2010**

Le 23/05/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 Mai 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Brigitte DEVESA, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Eric CHEVALIER, M. Christian LOUIT à Mme Catherine SILVESTRE, M. Victor TONIN à Mme Sophie JOISSAINS

Excusés sans pouvoir :

M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.

Le compte rendu de la séance précédente est lu et adopté



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Direction du Budget

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/05/11

RAPPORTEUR : M. Jules SUSINI

-

Politique Publique : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2010 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'exercice budgétaire 2010 s'est déroulé conformément aux grandes lignes définies dans le débat d'orientations budgétaires.

Le compte administratif qui vous est présenté se caractérise par :

1. La poursuite de la stabilité fiscale engagée depuis plus de 10 ans
2. Une amélioration du taux de réalisation des investissements qui s'élèvent en 2010 à
39 013 169 €
3. Une capacité d'autofinancement nette des investissements qui s'améliore
4. La poursuite d'une bonne maîtrise de notre politique d'endettement engagée depuis 2001
5. Une augmentation modérée des dépenses de fonctionnement

**2011.515 - COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2010**

Présents et représentés	: 53
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 40
Contre	: 13

Ont voté contre

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 Mai 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

La section de fonctionnement:

Les recettes réelles de fonctionnement, hors cession, évoluent en 2010 modérément, soit + 1,88 %. L'évolution du produit des impôts ménages s'est maintenue malgré le faible montant du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases voté par la loi de finance. En 2010, celui-ci était de 1,2% alors qu'en 2009, il s'élevait à 2,5%. Ceci nous démontre que le maintien du produit fiscal des ménages est lié à une évolution physique de la base fiscale toujours dynamique, tout en maintenant depuis maintenant plus de 10 ans les taux fiscaux de la Commune.

Nous observons par ailleurs une reprise à la hausse du produit de la taxe additionnelle des droits de mutation qui en 2009 avait été pleinement impacté par les effets de la crise économique.

Les dépenses de fonctionnement évoluent très modérément (+ 0,72 % en 2010). L'évolution des dépenses de personnel est similaire à celle de 2009, soit + 1,71 %. La Ville en 2010 a encore bénéficié d'une baisse sensible des intérêts de la dette en continuant de bénéficier de taux historiquement bas.

La section d'investissement :

Les dépenses d'investissement sont marquées par l'amélioration du taux de réalisation des équipements et par une baisse sensible du montant du remboursement en capital de la dette.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement s'élève en 2010 à 74,11% et s'est donc amélioré par rapport à l'exercice 2009 (67,04%) qui avait été pénalisé par les retards liés à l'annulation des élections municipales.

La baisse du remboursement du capital de la dette constaté en 2010 est le résultat de la maîtrise de la politique d'endettement de la Ville et de la structure de notre encours.

Les recettes d'investissement se caractérisent par :

- une amélioration de l'épargne nette et par conséquent de l'autofinancement de l'investissement
- des subventions d'investissement plus élevées qu'en 2009 qui s'élèvent à 4 042 120 € (2 590 108 € en 2009)
- un recours à l'emprunt du même montant qu'en 2009, soit 12 millions d'euros mais qui finance un montant plus important d'équipement par rapport à celui réalisé en 2009.

Il en a résulté un déficit de la section d'investissement moins important que l'année dernière avec un montant de restes à réaliser en investissement de 7 832 404 € qui ont conduit à une amélioration du résultat de l'exercice.

Je vous propose maintenant, Mes Chers Collègues, d'examiner successivement :

I – Les recettes et les dépenses de fonctionnement dont dépend le résultat de gestion

II – Les recettes et les dépenses réelles d'investissement qui permettent de déterminer le besoin de financement de la section d'investissement

III – Le solde de clôture qui prend en compte les restes à réaliser, tant en dépenses qu'en recettes

IV - L'évolution de la situation financière de la commune

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ Les recettes réelles de fonctionnement

Elles ont été réalisées à hauteur de **188 821 485 €**, hors excédent 2009 reporté.

Les opérations d'ordre ont représenté, quant à elles 945 948 €. (3 026 808 € en 2009). L'écart du montant des recettes d'ordre entre 2009 et 2010 est lié à la reprise sur provisions effectuées en 2009 de 2 502 892 € pour le titre des Thermes.

Par agrégats et en milliers d'euros, les recettes réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :

RECETTES	2009		2010		EVOLUTION 2009 / 2010
	En Milliers d'Euros	En part relative	En Milliers d'Euros	En part relative	
<i>Fiscalité directe (dont reversement de Taxe professionnelle par la CPA)</i>	107 261	59 %	108 766	58 %	1,40 %
<i>Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)</i>	30 787	17 %	31 010	16 %	0,72 %
<i>Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)</i>	17 404	10 %	19 326	10%	11,03 %
<i>Recouvrement subventions participations</i>	7 258	4 %	7 045	4%	-2,93 %
<i>Autres produits (produits d'exploitation domaniaux et cessions d'actifs) dont cessions *</i>	18 532 1 224*	10 %	22 675 5 426*	12%	22,36 %
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	181 242	100 %	188 821	100 %	4 %

Poste fiscalité directe (dont reversement de la Taxe professionnelle par la CPA)

Le poste fiscalité directe dont reversement de la Taxe professionnelle de la CPA s'établit à 108 765 701 € en 2010 .

	2 009	2 010	% évolution 2009/2010
Contributions directes	62 265 176	64 420 735	3,46%
Attributions de compensation	24 950 188	24 914 371	-0,14%
Dotation de Solidarité Communautaire	20 045 260	19 430 595	-3,07%
TOTAL	107 260 624	108 765 701	1,40%

Il se décompose comme suit :

L'évolution du produit des contributions directes de 3,46 % est sensiblement identique à celle de 2009 (3,56 %), à la différence que celle-ci est plus liée cette année à une évolution des bases physiques qu'à l'effet du coefficient de revalorisation forfaitaire de la loi de finance qui en 2010 a été de 1,2 % alors qu'en 2009, celui-ci était à un niveau élevé à 2,5 %.

La baisse de la Dotation de Solidarité Communautaire est liée au non reversement des rôles supplémentaires par la CPA.

Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)

Les dotations et compensations ont été perçues en 2010 à hauteur de 31 010 300 €.

On constate que celles-ci demeurent sensiblement au même niveau que l'année dernière:

- La DGF, premier concours de l'Etat évolue de +0,63 % avec un montant encaissé en 2010 de 25 226 841 €.
- Le montant de la DSU demeure identique à celui de 2009 et se stabilise à 1 519 143 €.
- La compensation au titre de la taxe professionnelle continue son évolution à la baisse soit :
 - 2010 : 1 227 154 €
 - 2009: 1 349 818 €
 - 2008:1 904 468 €
 - 2007: 2 303 408 €

Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)

Le poste des impôts indirects augmente de 11% avec un montant de 19 326 176 € en 2010 (17 404 459 € en 2009) et retrouve le niveau de 2008 (19 216 595 €).

Cette situation est liée :

- au redressement sensible de la taxe additionnelle aux droits de mutation :
 - 7 656 860 € en 2010
 - 5 760 897 € en 2009
 - 7 101 908 € en 2008
 - 7 820 031 € en 2007

Le produit a évolué de 33% en 2010 par rapport à 2009 (+ 1 895 963 €) et retrouve presque son niveau de 2007.

- le prélèvement sur le produit des jeux a encore continué de baisser mais de façon moins accentué que sur les exercices précédents:
 - 7 358 960 € en 2010
 - 7 500 371 € en 2009
 - 8 277 188 € en 2008
 - 9 660 179 € en 2007

- le produit sur la taxe sur l'électricité a progressé de plus de 2 % avec un montant de 3 147 848 € en 2010.

- le produit de la taxe de séjour s'est amélioré :

- 2010 : 904 858 €
- 2009 : 801 562 €

soit une augmentation de 103 296 €.(+ 13%)

- le produit encaissé sur la Taxe sur la Publicité Extérieure(TLPE) est en baisse de 20,9 %.

Ceci est lié au décalage d'encaissement par rapport à la date d'émission de la facturation effectuée en novembre 2010. L'effet de la réforme de cette taxe quant au produit sera donc effectif sur l'exercice 2011.

Recouvrement des subventions et participations

Ce poste diminue de 3%, de 7 258 194 € en 2009 à 7 044 596 € en 2010

Autres produits (produits d'exploitation domaniaux) et cessions d'actifs.

Le poste produits d'exploitation s'élève en 2010 à 22 674 712 € dont les cessions d'actifs de 5 425 609 € , soit un montant de 17 249 103 € sans les cessions d'actifs .

En 2009, la Ville avait perçu un montant de 18 531 612 € dont 1 224 146 € de cessions d'actifs, soit un montant de 17 307 466 € sans les cessions d'actifs.

Hormis la variation liée aux cessions d'actifs, le montant des produits d'exploitations demeure stable.

Les produits d'exploitation provenant des régies s'élèvent à 6 709 843 € en 2010 (6 682 486 € en 2009) et représentent donc 4 % des recettes réelles de fonctionnement.

Parmi les recettes d'exploitation , on notera que :

- le produit des droits de place de la régie de l'espace public et des terrasses se stabilise en 2010 à 2 320 282 € (2009 : 2 319 835 €).
- le produit du stationnement voirie a légèrement baissé en 2010 : 3 135 742 € (3 191 459 € en 2009).
- le produit des ventes de caveaux et concessions funéraires a baissé de 29 % avec un montant encaissé en 2010 de 540 599 € , baisse liée aux constructions de caveaux.

B/ Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles se montent à 161 609 104 € dont 1 290 789 09€ d'engagements de dépenses ayant donné lieu à service fait mais non facturées au 31 décembre 2010 et rattachés à l'exercice.

Les dépenses d'ordre hors rattachements et ICNE, qui constituent des recettes d'ordre de la section d'investissement, participent à la constitution de l'autofinancement brut, pour un montant de 11 977 217 €. Elles sont liées principalement aux amortissements et provisions (5 614 503 €) dont le montant évolue régulièrement et aux écritures liées aux cessions d'actifs qui ont été plus importantes en 2010 qu'en 2009.

Par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des masses de dépenses réelles réalisées s'établit ainsi qu'il suit :

TABLEAU COMPARATIF

DÉPENSES	2009		2010		ÉVOLUTION
	EN MILLIERS D'EUROS	En part relative	EN MILLIERS D'EUROS	En part relative	
<i>Frais de personnel</i>	87 982	54,84	89 486	55,37	1,71
<i>Subventions, participations et contingents</i>	31 819	19,83	31 380	19,42	-1,38
<i>Frais financiers</i>	3 953	2,46	2 946	1,82	-25,47
<i>Autres dépenses courantes de fonctionnement dont crèches *</i>	36 694 4 847 *	22,87	37 797 5 577 *	23,39	3,01
<i>Total dépenses réelles de Fonctionnement</i>	160 448	100,00	161 609	100,00	0,72

Frais de personnel

Le poste frais de personnel est le premier poste de dépenses de fonctionnement. Il se caractérise cette année par une évolution de +1,71 %. sensiblement similaire à celle de l'exercice précédent : + 1,72 % en 2009.

L'année 2010 a subi l'impact :

- de la revalorisation de la valeur du point de + 0,8 % à partir de juillet 2010 étalée sur l'année ainsi que la revalorisation des tickets restaurants.
- du commencement de la revalorisation des catégories B techniques avec la fusion en un seul cadre d'emploi entre contrôleurs et techniciens supérieurs.
- de l'application du protocole d'accord sur les bas salaires

Subventions, participations et contingents

Réalisé pour un montant global de 31 379 968 €, on observe une stabilisation de ce poste à périmètre constant.

Ce poste se décompose en 4 grandes catégories:

1. Les contingents et participations obligatoires : 11 959 371 €

Dont :

- contingent incendie: 10 222 149 €
- les participations aux enseignements privés 1er degré : 1 089 632 €

2. Les subventions versées aux organismes publics : 6 754 542 €

Dont :

- OMT : 1 638 000 €
- Caisse des écoles : 507 042 €
- CCAS : 4 600 000 €

3. Les subventions versées aux associations : 11 770 184 €

Parmi les plus importantes, on peut citer:

- Le Festival International de musique
- Théâtre du Jeu de Paume
- Théâtre Danse Littérature
- Centre Chorégraphique Preljocaj
- Clubs conventionnés
- Aides sociales frais communs

Le détail chiffré des subventions figure dans l'annexe du compte administratif.

4. Les subventions exceptionnelles : 895 871 €

Dont :

- Centre Chorégraphique Preljocaj : 135 000 € (Bolchoï)
- Restos du coeur : 50 000 €
- Mission réhabilitation du centre Ville : 550 000 €

Frais financiers

Les frais financiers, avec un montant de 2 946 319 €, ont baissé en 2010. La Ville a continué de bénéficier de taux historiquement bas et a profité à plusieurs reprises de conditions très avantageuses sur les nouveaux emprunts mobilisés, réussissant à négocier des marges plus basses que celles du marché grâce à une mise en concurrence optimale des banques effectuée à chaque consultation.

“ L'équilibre atteint entre taux indexés et taux fixes apparaît optimal dans le marché actuel ”
comme le souligne notre consultant Michel Klopfer dans son dernier rapport sur la dette de la Ville.

Autres dépenses courantes de fonctionnement.

Le poste « Autres dépenses courantes de fonctionnement » se stabilise en 2010.

Il faut rappeler que ce poste inclut depuis 2009 la Délégation de Service Public des Crèches sur un compte de prestation de service (et non plus en subventions) : 5 576 946 € (4 847 500 € en 2009).

Si l'on exclut de ce poste l'augmentation de 729 446 € de la DSP des crèches, les dépenses courantes de fonctionnement évoluent modérément.

On observe aussi une évolution régulière des dépenses d'électricité notamment .

C/ Les résultats de l'exercice

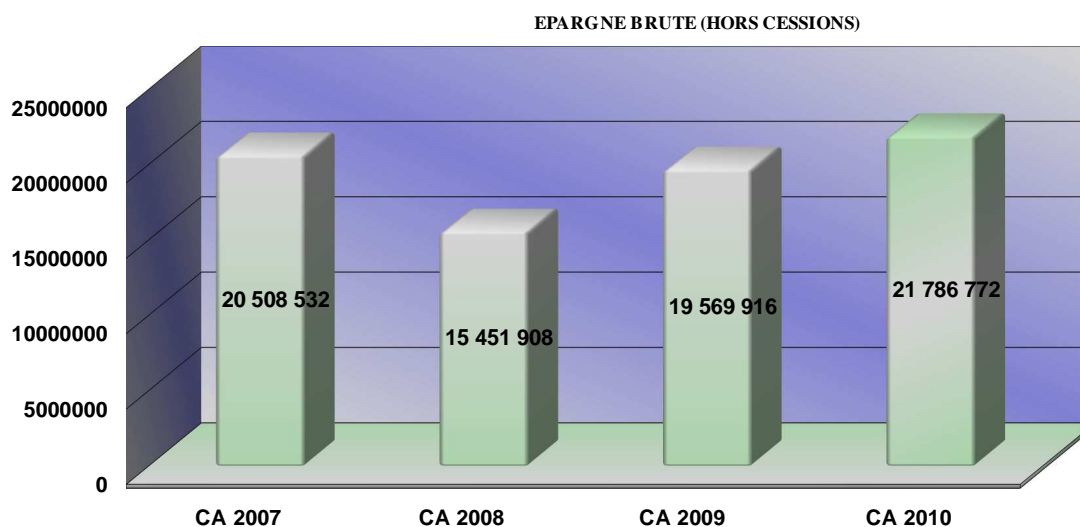
L'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement hors cessions – dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 21 786 772 €.

Elle permet de couvrir le remboursement de la dette en capital, soit 12 206 116 €, ce qui est supérieur aux normes de solvabilité exigées.

Le résultat comptable de l'exercice qui correspond à [(recettes réelles + recettes d'ordre)] – [(dépenses réelles + dépenses d'ordre)] s'élève à 16 181 112 €.

Le résultat global de fonctionnement qui s'obtient en ajoutant au résultat comptable la reprise des excédents antérieurs (4 375 183€) est arrêté à la somme de 20 556 295 €.

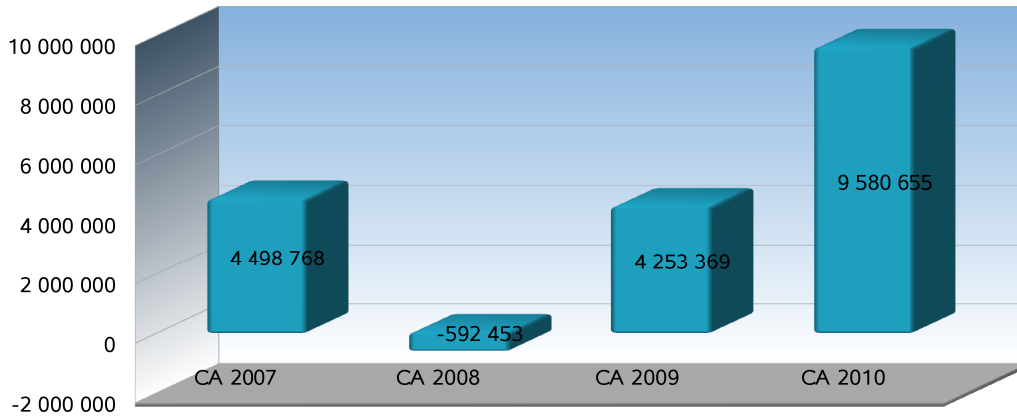
D/ L'épargne



L'épargne brute mesure le rapport entre les recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs sur les dépenses réelles de fonctionnement.

L'amélioration de l'épargne brute s'explique par une moindre évolution des dépenses réelles de fonctionnement (+ 0,72 %) par rapport à celle des recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs (+ 1,88 %).

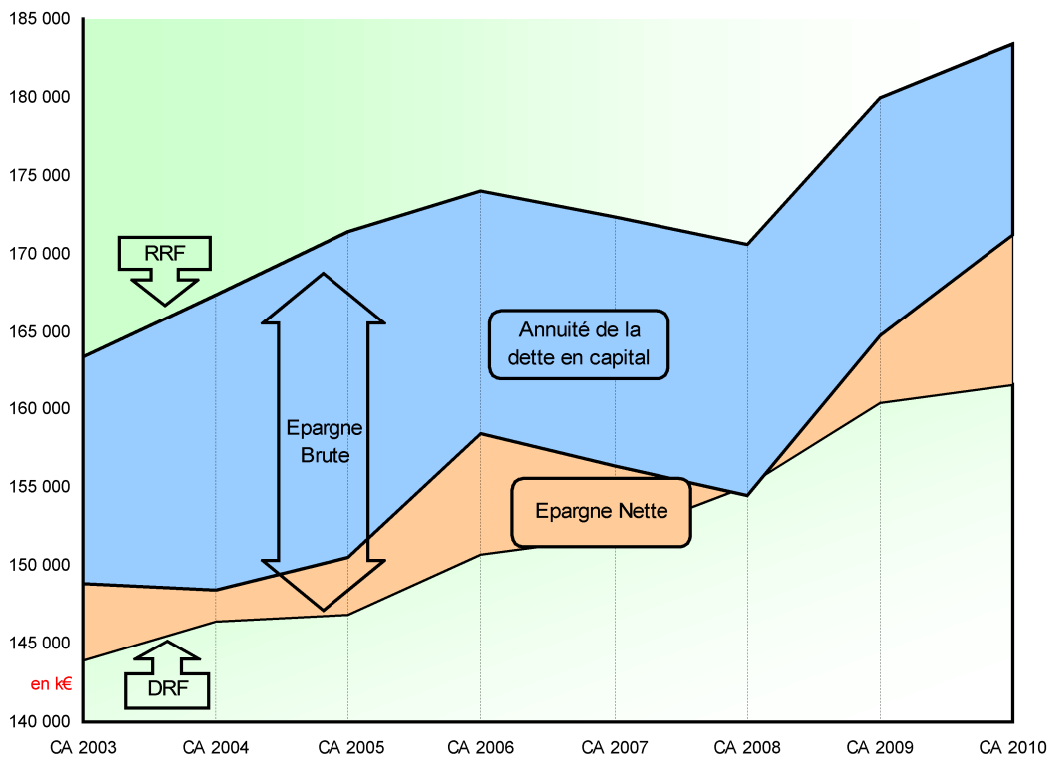
EPARGNE NETTE (HORS CESSIONS)

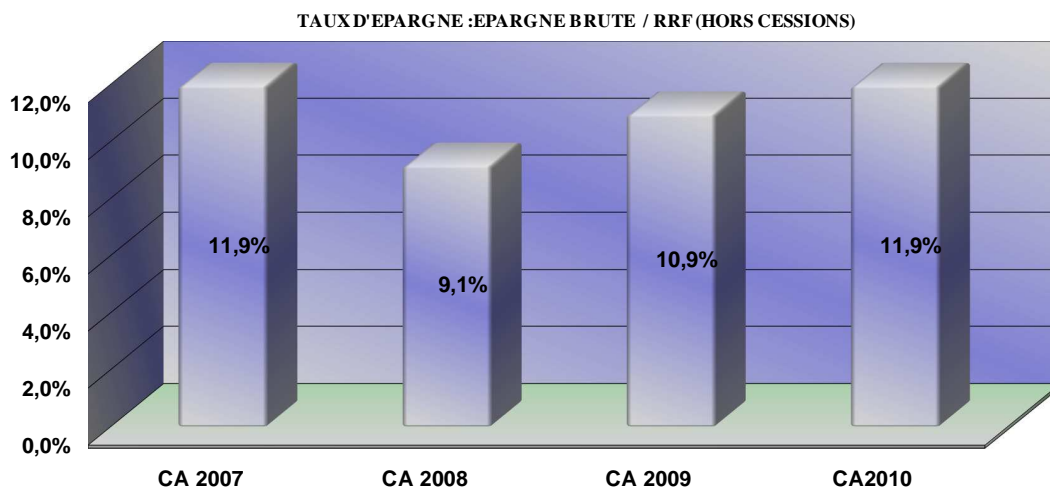


L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette.

On constate une nette amélioration de l'épargne nette, grâce à une moindre évolution des dépenses réelles de fonctionnement par rapport aux recettes réelles de fonctionnement.

Constitution de l'épargne brute et de l'épargne nette



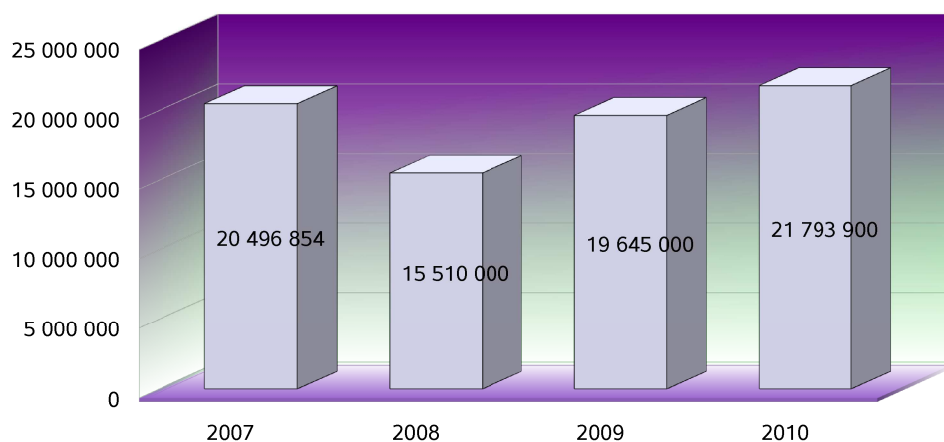


Ce ratio décrit la capacité à épargner de la collectivité par rapport au volume des recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio doit être supérieur à 7 ou 8 %.

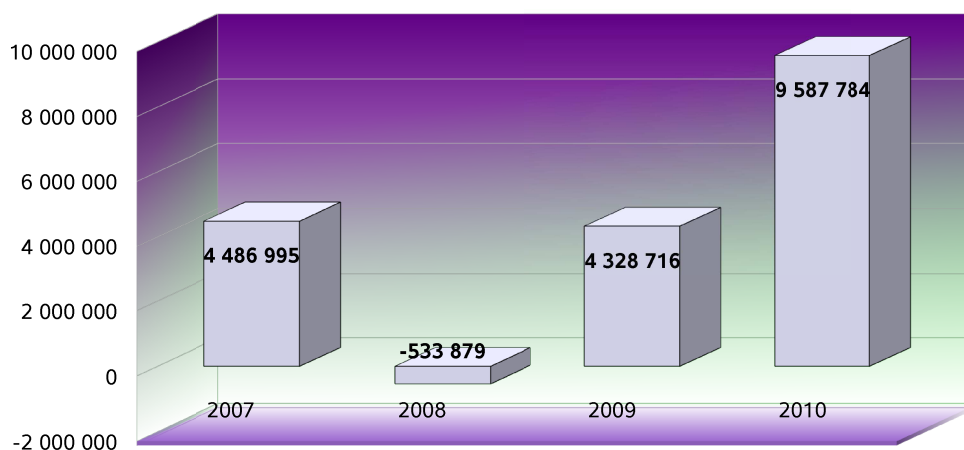
E/ L'autofinancement

La capacité d'autofinancement brut (CAF) qui se définit comme étant l'addition du résultat comptable de l'exercice (16 181 112 €) et des dotations aux amortissements et provisions (5 614 503 €) nettes de reprises s'établit à 21 793 900 €.

Capacité d'autofinancement brut en €



CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE



II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ Les recettes réelles d'investissement

Prévues pour un montant total de 50 606 505 € en mouvements réels auxquels il convient d'ajouter 16 252 478 € d'affectation du résultat de l'exercice 2009, elles ont été réalisées pour 36 605 068 €, soit un taux de réalisation global de 72,33 %.

Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement

RECETTES	EN MILLIERS D'EUROS		TAUX DE REALISATION
	PREVU	REALISE	
Subventions d'équipement	4 871	4 042	82,99 %
Participations (FCTVA, amendes de police taxes d'urbanisme)	10 043	10 742	106,96%
Emprunts	35 205 (dont 13 105 de CLTR)	21 605 (dont 9 605 de (CLTR)	61,37%
Mouvements financiers	618	216	34,89%
Solde du produit des cessions d'immobilisations	-131		
Total des recettes réelles d'investissement	50 607	36 605	72,33

1 / Subventions d'équipement:perçues : 4 042 120 €

Les principales subventions perçues sont les suivantes :

Etat:

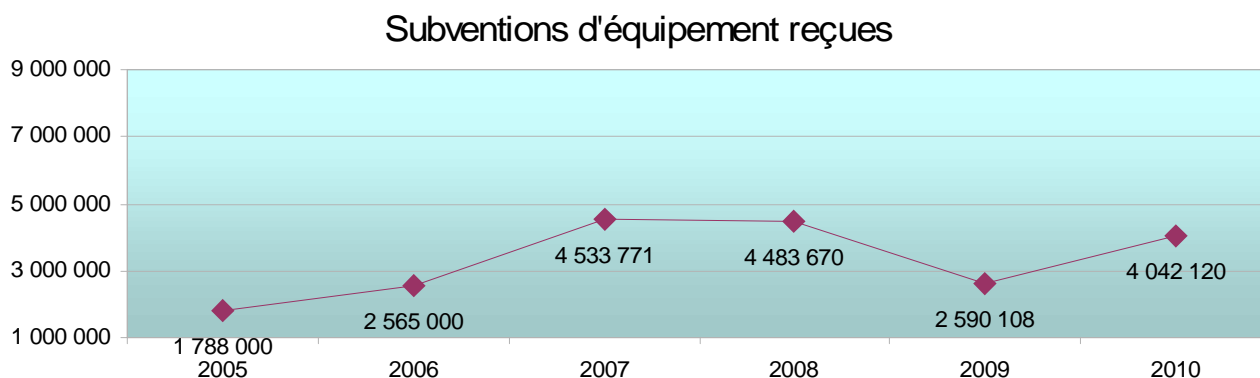
● Centre social La Provence	260 159 €
● CPER	117 325 €
● Crèche de la Duranne	153 000 €
● Monuments classés	227 212 €
● Terrain de rugby stade Maurice David	100 000 €

Département:

● Travaux de proximités	240 000 €
Dont:	
Aire de jeux square Camoin	60 000 €
Aire de jeux Espace Ughetti	60 000 €
COSEC Arc de Meyran	60 000 €
Terrain de Futzal stade Maurice David	60 000 €

Communauté du Pays d'Aix:

● Château de l'Horloge	728 280 €
● Forum des Cardeurs	832 804 €
● Office Municipal du Tourisme	846 355 €
● Vestiaires gradins Club House Val de l'Arc	125 418 €



2/ Participations, FCTVA, amendes de police, taxes d'urbanisme

Le produit des amendes de police a baissé ; le montant encaissé en 2010 est de 3 666 365 € alors qu'en 2009, il s'élevait à 4 023 593 €.

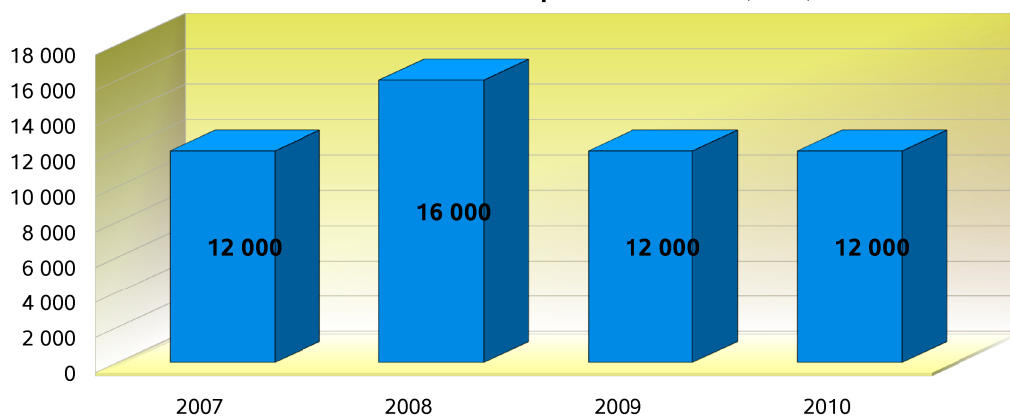
Les taxes d'urbanisme représentent quant à elles un montant de 2 220 586 € et sont en nette évolution. Parmi celles-ci :

- TLE : 1 547 522 €
- PAE Val de l'Arc : 646 094 €

3/ L'emprunt

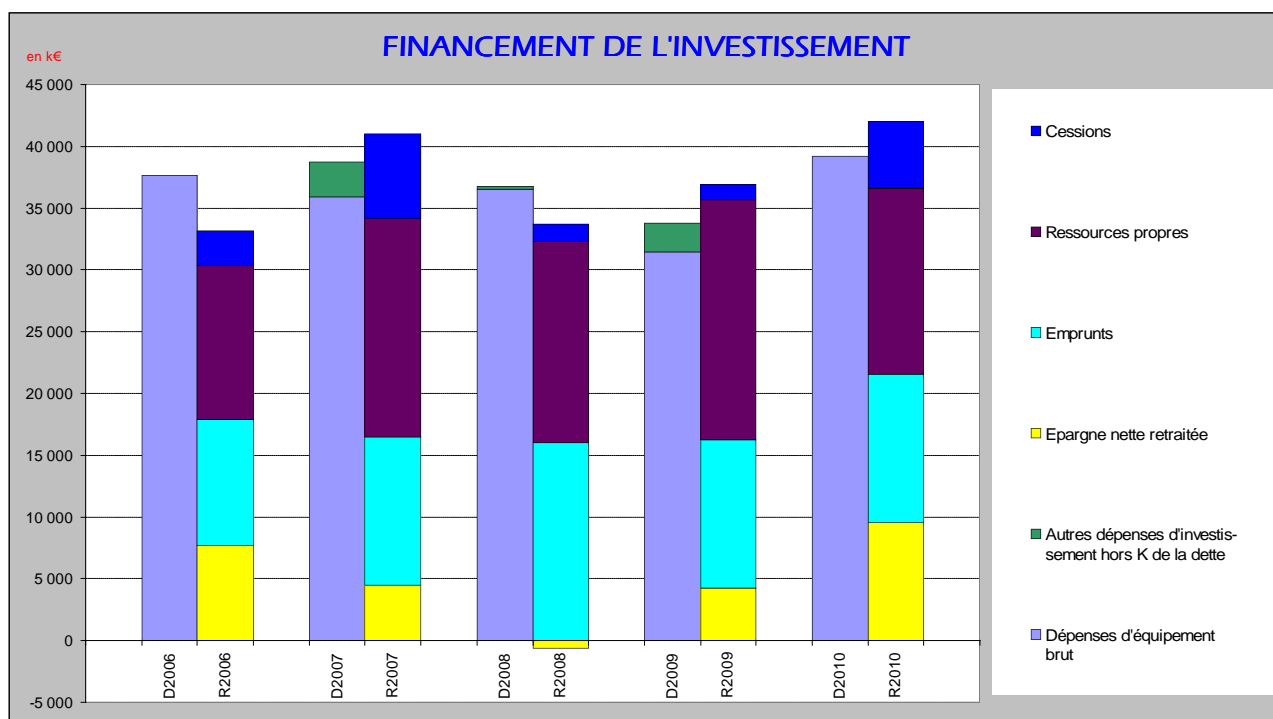
L'emprunt réalisé s'est élevé à 12 000 000 € auxquels se rajoutent les mouvements du contrat long terme renouvelable (CLTR) qui s'équilibrent en dépenses et en recettes pour 9 605 000 €, soit un montant global de 21 605 000 €.

Evolution de l'emprunt 2007-2010 (1641)



4/ Les mouvements financiers.

Prévus pour un montant de 618 471 € , ils ont été réalisés à 215 786 € .



B/ Les dépenses réelles d'investissement

Prévues pour un montant de 79 194 622 € en mouvements réels, elles ont été mandatées à hauteur de 61 049 497 €, soit un taux de réalisation global de 77,09%.

Taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

DEPENSES	EN MILLIERS D'EUROS		TAUX DE REALISATION
	PREVU	REALISE	
<i>Travaux acquisitions et études (comptes 20, 21, 23)</i>	52 641	39 014	74,11 %
<i>Remboursement de la dette</i>	25 552	21 811	85,36 %
<i>Mouvements financiers (refinancements d'emprunts, avances de trésorerie)</i>	1 002	225	22,49 %
Total des dépenses réelles d'investissement	79 195	61 049	77,09 %

1/ Travaux, acquisitions, études

Prévues pour un montant de 52 641 521 €, les dépenses d'équipement réalisées pour un montant de 39 013 169 € sont réparties en travaux globalisés, en projets structurants et en opérations faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Les travaux globalisés ont été réalisés à hauteur de 15 831 485 €

Parmi les principales réalisations :

- Frais d'études 325 580 €
- Aménagements de terrains 809 798 €
- Travaux dans les bâtiments 6 022 026 €
- Réseaux de voirie et installations de voirie 3 723 496 €
- Réseaux d'assainissement (pluvial) 618 782 €
- Réseaux câblés 274 591 €
- Réseaux d'électrification 232 150 €
- Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique 2 330 030 €
- Véhicules et véhicules de voirie 565 137 €

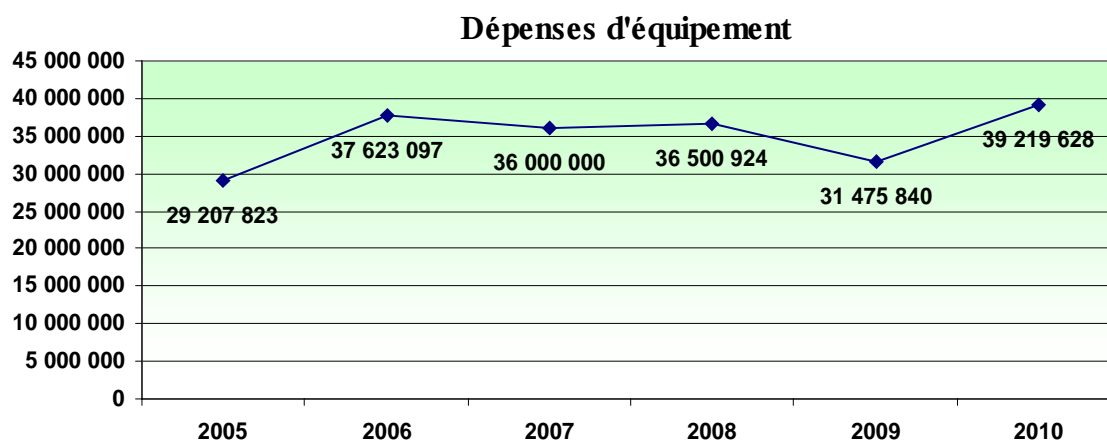
Les projets structurants ont été réalisés à hauteur de 2 708 311 €, dont :

- Subventions d'équipement 759 616 €
(notamment Festival International de Musique, subventions FAR, secteur sauvegardé, réseaux SMED)
- Installation générale, agencements, aménagements de constructions 629 417 €
(foyer 3ème âge de Luynes, les petits Chaperons rouges, conformité parc ascenseurs etc)
- Réseaux et installations de voirie, signalisation verticale, circulation 873 998 €
- Eclairage public 112 566 €

Les investissements faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle ont été réalisés à hauteur de 20 473 373 € (27 989 372 € prévu)

Parmi les principales réalisations, citons :

- Frais d'études 656 330 €
- CPER 704 095 €
- Les petites soeurs des pauvres (CPER) 855 000 €
- Château de l'Horloge 1 681 996 €
- Club House tennis Jas de Bouffan 920 491 €
- Gymnase Louison Bobet 656 320 €
- Piste athlétisme stade Carcassonne 809 442 €
- Ecole de la Duranne 717 600 €
- Crèche Agora 1 458 655 €
- Hôtel Meynier d'Oppède 582 282 €
- Hôtel Chateaurenard 157 717 €
- Interventions patrimoine travaux d'urgence 197 434 €
- Forum des Cardeurs 1 632 008 €
- Avenue Victor Hugo 387 739 €
- Place Bellegarde 184 188 €
- Doublement Arc de Meyran 304 379 €
- Carrefour Corsy 189 948 €
- Travaux ZAC Sextius-Mirabeau 3 032 200 €
- Réserves foncières 4 148 300 €



A côté de ces 39 013 169 € € de dépenses d'équipement financés par la commune, il convient de prendre en considération les investissements réalisés sur notre territoire par nos partenaires traditionnels que sont les Services des Eaux et Assainissement dotés d'un budget annexe, la Communauté du Pays d'Aix .

Investissements financés par les budgets annexes

Budget Eau: 2 680 600 € HT

Dont:

Extensions réseau eau potable : 279 989,00 € HT

Rénovation réseaux eau potable : 1 062 226 € HT

Budget Assainissement 13 988 451 € HT

dont:

extensions réseau Assainissement : 575 666 € HT

Collecteurs de transfert pour la station

d'épuration Ouest

Rénovation réseaux assainissement 874 385 € HT

Station d'épuration Ouest 8 770 000 € HT

Total 16 669 051 € HT

Investissements réalisés par la CPA sur le territoire de la Commune d'Aix-en-Provence

OPERATIONS VOTEES	N° OPERATION	CREDITS DE PAIEMENT 2010	REALISATIONS 2010
Aix RN8 – Tranche 1	513	2 500 ,00	2 398,17
Aire accueil Gens du voyage Aix-en-Provence	702	15 000,00	6 976,00
ESR CPER Aix	799	350 000,00	350 000,00
Pôle d'activités Aix	305	1 126 460,64	1 085 058,82
Pioline nouvel accès	3502	470 000,00	464 230,81
Réhab. ZA Pioline – Avenue du Vair	350	506 083,72	437 100,37
POLE ACTIVITE AIX 2009	305		
Salle de spectacles	406	158 000,00	75 598,65
Réserves + ateliers musée Granet+ Musée Granet	418	342 232,93	226 525,82
	448	100 000,00	39 815,54

Piscine Aix Y. Blanc	452	120 000,00	1 566,57
Aix Parc Relais 3 Sautets	635	50 000,00	1 850,83
Aix Parc Carcassonne	617	355 409,14	330 059,47
Aix Gare Routière	630	587 221,46	586 497,30
Aix Parc Malacrida	642	90 000,00	36 973,44
Aix Couloir Bus	643	309 314,00	107 924,30
Aix Plan Aillane	652 615	939 169,49 13 000,00	538 683,40
Aix Elevation Parc Krypton	657	81 000,00	43 057,76
Aix Couloir Bus RD9 – A51	665	30 000,00	
La Calade	411	80 000,00	15 545,74
Aix Parc Relais Sisteron	629	1 350 000,00	1 349 640,44
Fondation Vasarely	457	75 000,00	50 000,00
Patios Bois de l'Ausne	454 449		
CFA Ste Victoire	416	513 439,97	252 348,01
Centre Chorégraphique Nationale	449	467 280,10	298 849,31
Piscine Plein ciel	46012AP	10 000,00	9 461 773
Chapelle Pénitents Blancs	480	180 000,00	84 190,18
La Parade	112	27 760,00	0,00
CET Arbois	139	39 625,00	3 253,12
CET Arbois	149	294 453,00	131 171,18
Théâtre de la Fonderie	473	56 000,00	5 0867,47
Quartier de l'enfant	313	7 980,00	5 324,60
TOTAL		8 746 929,45	6 584 969,03

Au total, les dépenses d'équipements réalisées en 2010 sur le territoire communal par la Ville et ses partenaires évoqués ci-dessus représentent un montant global de 62 267 189 €, soit plus de 23 % par rapport à 2009.

2/ Remboursement de la dette :

Le remboursement de la dette en capital d'un montant de 12 206 116 € se décompose en 11 446 776 € d'emprunts traditionnels et 759 340 € d'amortissements des emprunts à long terme renouvelables. Ce montant est supérieur aux nouveaux emprunts réalisés à hauteur de 12 000 000 €, ce qui traduit la poursuite du désendettement de la Ville.

3/ Les mouvements financiers

Ils ont été réalisés à hauteur de 225 000 € et correspondent notamment à des avances sur marchés.

C/ Les résultats de la section d'investissement

Le solde des opérations d'investissement laisse apparaître un besoin de financement complémentaire de 6 212 824,22 € tel qu'exposé dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles de l'exercice	61 049 496,73 €	36 605 068,40 €
Opérations d'ordre de l'exercice	8 814 715,65 €	19 845 984,50 €
TOTAL OPERATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE	69 864 212,38 €	56 451 052,90 €
Affectation de l'exercice 2009		16 252 478,14 €
Reprise du déficit de l'exercice 2009	9 052 142,88 €	
besoin de financement complémentaire		6 212 824,22€

III – DETERMINATION DU SOLDE DE CLÔTURE

Selon l’instruction M 14, les résultats de l’exercice doivent prendre également en compte le solde des opérations d’investissement restant à réaliser.

A/ Les restes à réaliser

Il s’agit :

En dépenses :

↳ des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2010 = 7 832 403,99 €

En recettes :

↳ des recettes certaines non encore encaissées = 0 €

Ces restes à réaliser, en recettes comme en dépenses, se répartissent par chapitre comme suit :

Section d’Investissement (Total)		Dépenses	Recettes
900	Sces Gén. Des Admin. Pub. Locales	1 944 482,64 €	0 €
901	Sécurité et salubrité Publiques	2 643,20 €	
902	Enseignement Formation	271 977,33 €	0 €
903	Culture	827 586,64 €	0 €
904	Sports et Jeunesse	944 893,01 €	0 €
905	Interventions sociales et Santé	73 280,25 €	0 €
906	Famille	216 506,21 €	0 €
908	Aménagement et Sces Urbains, Envir.	3 547 207,07 €	0 €
909	Action Economique	3 827,65 €	
TOTAL		7 832 403,99 €	0 €

Le solde de ces restes à réaliser s’établit donc à 7 832 403,99 € en dépenses.

B/ Le solde net de clôture

Il s'établit de la manière suivante :

<i>Excédent antérieur de fonctionnement</i>	4 375 183 €
<i>Solde d'exécution de la section de fonctionnement</i> (résultat comptable)	16 181 112 €
RÉSULTAT COMPTABLE CUMULÉ	20 556 295 € (A)
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement</i> (besoin de financement)	- 6 212 824 € (B)
Solde net global de clôture (A-B)	14 343 471 €

De ce solde net de clôture, il convient de déduire le solde des restes à réaliser de la section d'investissement, soit **7 832 404 €** pour déterminer le résultat disponible pour l'exercice 2010 qui s'établit à **6 511 067 €**.

IV - ANALYSE SYNTHÉTIQUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE SELON LES CRITERES DU RESEAU D'ALERTE DU TRESOR PUBLIC

Cette analyse permet d'appréhender la situation financière de la commune et les grandes tendances d'évolution.

En raison de la technicité de la matière, il ne semble pas inutile de rappeler quelques définitions :

Le coefficient d'autofinancement courant : il est égal à la somme des charges de fonctionnement hors dotations aux amortissements et du remboursement du capital rapportée aux produits de fonctionnement, les opérations comptables relatives aux cessions d'actif n'étant pas prises en compte.

Le ratio de rigidité des charges structurelles : il est égal à la somme des charges de personnel, des contingents et participations et des charges d'intérêts rapportée aux produits de fonctionnement hors cessions d'actifs.

Le surendettement (stock de la dette au 31/12 / produits de fonctionnement hors cessions) : ce ratio est un indicateur de niveau de la dette ramené aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : ce ratio mesure le niveau effectif de la pression fiscale sur les ménages en comparant les produits fiscaux réellement perçus au produit fiscal potentiel de la Commune. Ce niveau de produit fiscal potentiel est obtenu en appliquant aux bases d'imposition brutes de chacune des taxes communales, le taux moyen national de ladite taxe.

Grille d'analyse de la situation financière de la commune

	NORME INDICATIVE NATIONALE qui doit être	2006	2007	2008	2009	2010
COEFFICIENT D'AUTOFINANCEMENT COURANT (Dépenses fonctionnement - amortissements + remboursement du capital / produits de fonctionnement)	Inférieur à 1	0,96	0,97	0,99	0,98	0,94
RIGIDITE DES CHARGES STRUCTURELLES (personnel + contingents et participations + charges financières / produits de fonctionnement)	Inférieur à 0,58	0,559	0,587	0,607	0,579	0,572
SURENDETTEMENT (stock de la dette au 31/12 / produits de fonctionnement)	Inférieur à 100 %	70 %	68%	72%	65%	64,6%
COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL (3 TAXES) (prélèvement effectué /prélèvement selon taux moyens nationaux)	Inférieur à 1	0,999	0,991	0,986	0,983	0,957

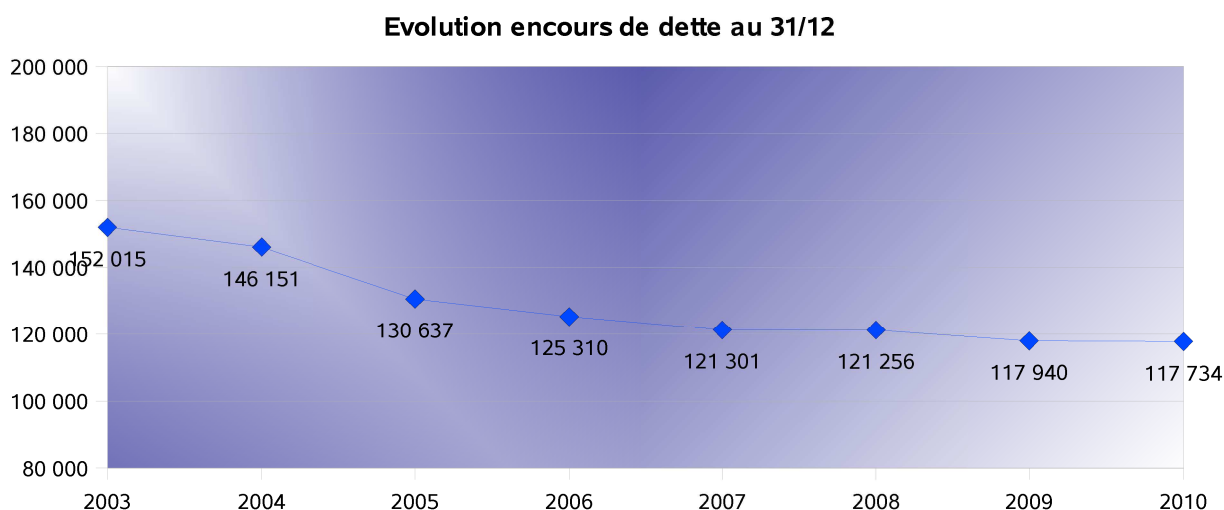
L'amélioration du coefficient d'autofinancement courant est lié principalement à la baisse entre 2009 et 2010 du remboursement en capital de la dette.

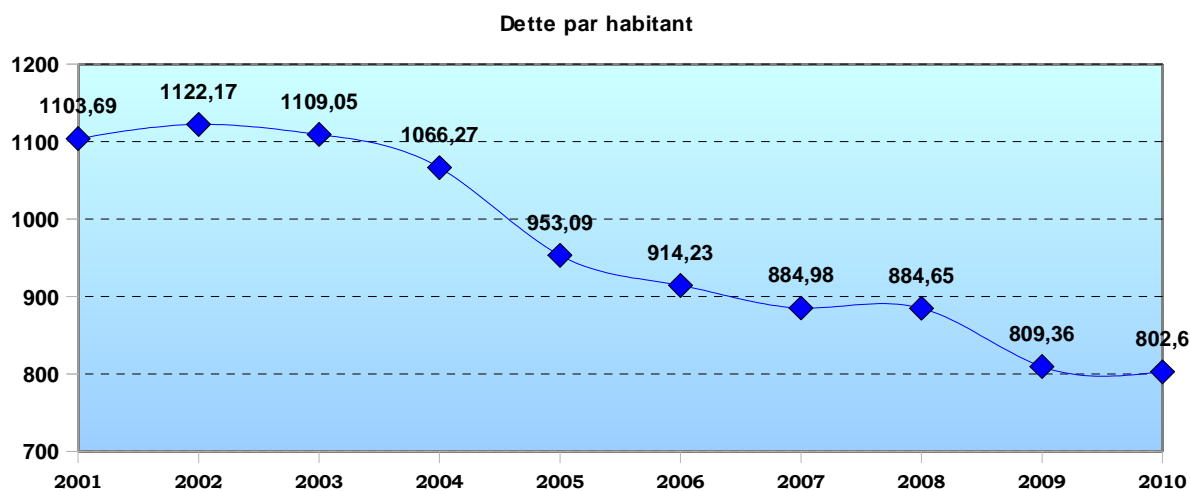
De même, le ratio de rigidité des charges structurelles traduit la part des dépenses incompressibles, et notamment les dépenses de personnel, par rapport aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs. Si le cumul des postes personnel, contingents, participations s'est globalement stabilisé, la baisse des intérêts de la dette a contribué à améliorer ce ratio.

La poursuite de l'amélioration du ratio du stock de la dette sur recettes courantes de fonctionnement (hors cessions d'actifs) est le résultat de la maîtrise de la politique d'endettement, dans un environnement à taux fiscaux maintenus (cf. courbe état de la dette par habitant)

L'évolution du coefficient de mobilisation du potentiel fiscal traduit une baisse de la pression fiscale. Ce coefficient, inférieur à 1, indique que l'effort fiscal demandé au contribuable aixois est inférieur à la moyenne nationale. L'amélioration de ce coefficient en 2010 est lié au fait que les taux d'imposition moyens nationaux des autres collectivités ayant augmenté, l'écart du potentiel fiscal se creuse par rapport à celui des autres collectivités.

Les tableaux suivants retracent, sous forme de courbes, l'évolution de certains postes particuliers.



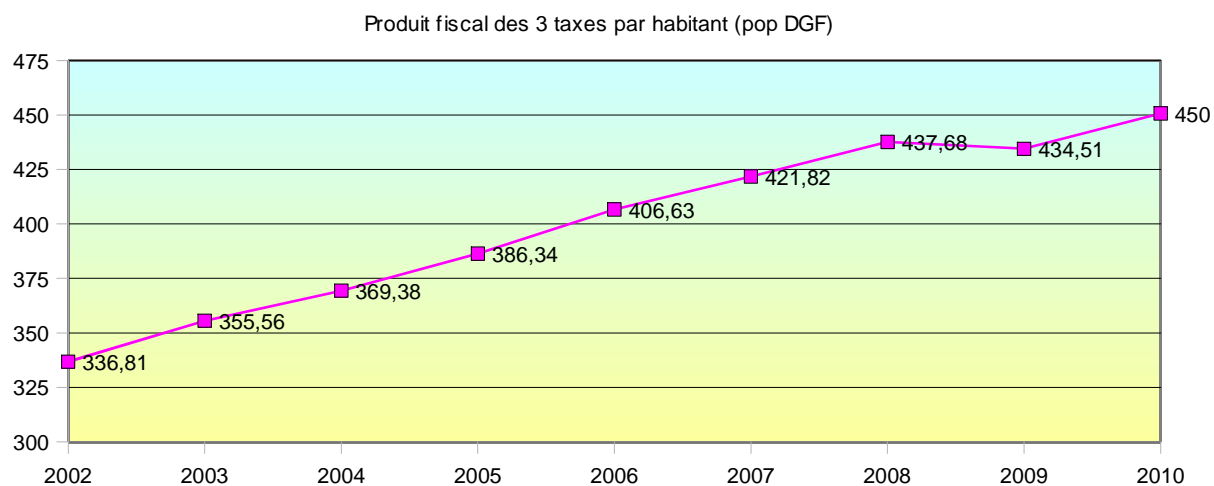


On observe que la dette par habitant a diminué régulièrement depuis 2002. En 2009, celle-ci baisse d'autant plus avec l'impact de l'augmentation de la population INSEE qui passe de 137 067 habitants en 2008 à 145 721 habitants en 2009 et à 146 690 habitants en 2010.

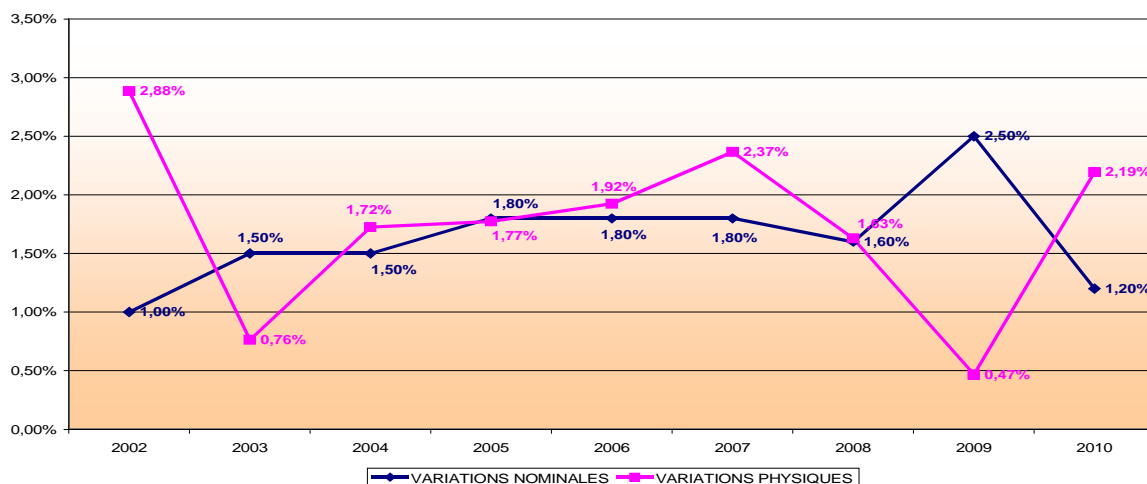
Encours / épargne brute

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Encours de dette au 31/12	146 151	130 637	125 310	121 301	121 256	117 940	117 734
Epargne brute	22 259	21 119	23 236	20 507	15 404	19 608	21 787
Encours / épargne brute	6,6	6,2	5,4	5,9	7,9	6,0	5,4

Avec un ratio de 5,4 la ville est placée en situation particulièrement favorable.

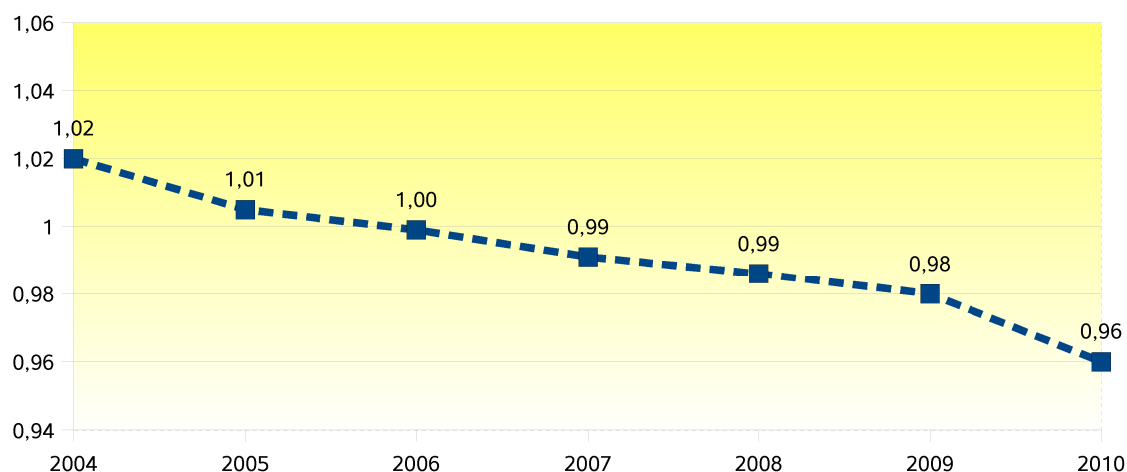


**TAXE D'HABITATION
EVOLUTION des BASES du 1288 EN %**



L'évolution des produits de la fiscalité directe locale est davantage lié en 2010 à l'évolution des bases physiques qu'à l'effet du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases, puisqu'en 2010 ce coefficient de revalorisation forfaitaire voté par la loi de Finances n'a été que de 1,2 % alors qu'en 2009, il était de 2,5 %. L'évolution physique des bases est lié aux produits résultant des nouveaux habitants et de l'action d'optimisation de l'assiette effectuée par le service fiscalité de la Ville, sachant que les taux des impôts ménages (taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti) n'ont pas augmenté depuis une dizaine d'années.

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal



Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est le rapport du produit des impôts ménages mis en recouvrement avec le produit des bases communales auquel on applique les taux moyens nationaux. Cet indicateur permet d'évaluer globalement la pression fiscale exercée sur les habitants de la commune par rapport à la pression fiscale moyenne pesant sur les communes de même catégorie démographique.

L'année 2010 est particulièrement marquée par une baisse de ce coefficient et donc de la pression fiscale par rapport aux autres communes de même strate qui ont augmenté leur taux fiscaux.

Compte tenu de ces indications, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1/ **APPROUVER** les opérations comptables.

2/ **CONSTATER** l'excédent global de la section de fonctionnement qui s'élève à :

20 556 295,38 €

3/ **CONSTATER** le déficit de la section d'investissement qui s'élève à :

6 212 824,22 €

4/ **APPROUVER, par chapitre**, les restes à réaliser en dépenses qui s'élèvent à :

7 832 403,99 €

5/ **APPROUVER, par chapitre**, les restes à réaliser en recettes qui s'élèvent à :

0 €

6/ **APPROUVER**, le besoin de financement de la section d'investissement qui s'élève à :

14 045 228,21 €